

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-six, le trois avril à 18 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de Beauregard-Vendon dûment convoqués le 31 mars se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Denis GEORGES, Maire.

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Mesdames Chantal FOENARD, Romane GARDELLE, Florence MANIEZ, Alice MAZEYRAT, Marie-Anne NONY,  
Messieurs Denis GEORGES, Gérard HARY, Michel MIRALLES.

Secrétaire de séance : Madame Florence MANIEZ.

DCCAS 20260403-01 **Délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président du CCAS pour l'acceptation des dons**

Conformément à l'article 140 du code de la famille et de l'aide sociale le Président a une compétence directe pour accepter provisoirement les dons et legs faits au CCAS, mais l'acceptation définitive relève de la compétence du Conseil d'administration.

Afin d'éviter une réunion systématique du Conseil d'administration du CCAS, celui-ci peut donner délégation au Président pour accepter définitivement ces dons.

**Le Conseil d'administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- Délègue au Président l'acceptation définitive des dons faits au CCAS de BEAUREGARD-VENDON ;
- Le Président rendra compte des dons acceptés lors des réunions du CCAS ;
- La présente délégation est donnée au Président pour toute la durée de son mandat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président  
Denis GEORGES

La secrétaire de séance  
Florence MANIEZ



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Florence MANIEZ', written in a cursive style.